

Comité provincial de Bruxelles-Brabant wallon

P.V. administratif n° 14 - Séance du 13/1/2014

MM Monsieur (Président), Culot (Vice-président), De Leener (Secrétaire), Deneve (Trésorier), Mlle Colmant, MM Lambert, Robas, Squiflet

1. Correspondance in

- Procureur régional : PV n° 20

2. Correspondance out

- Nouvelles dispositions en ce qui concerne les U 8, U 10 et U 12

3. Championnat

- Forfait général
 - P3A : 2640 Friendly Bulls
- Forfait plus de 72h à l'avance
 - 1301082 Braine 2001 – Friendly Bulls 20 – 0
- Forfait moins de 72h à l'avance
 - 3707023 Standard Hélécine – AS Haren 0 – 20
- Application PC 73 § 4 :
 - La rencontre 3705010 St Augustin – Royal 4 se disputera le 23/3/2014 à 10h45 au Palais du Midi

4. Coupe

- Mise à jour de la coupe « Jeunes » sur le site
- Vu qu'il reste 2 rencontres à jouer en U12, le programme n'est pas encore sur le site pour cette catégorie
- Rencontre 5500 : à titre tout à fait **exceptionnel**, le CP marque son accord pour que ladite rencontre soit remise au 23/1/2014 alors qu'il n'a été prévenu que 48h avant la rencontre, d'un problème de salle

5. Arbitrage

- PV n° 6 du 30/12/2013 de la CFA se trouve sur le site

6. Commission Technique des Jeunes

- Néant

7. Trésorerie

- Néant

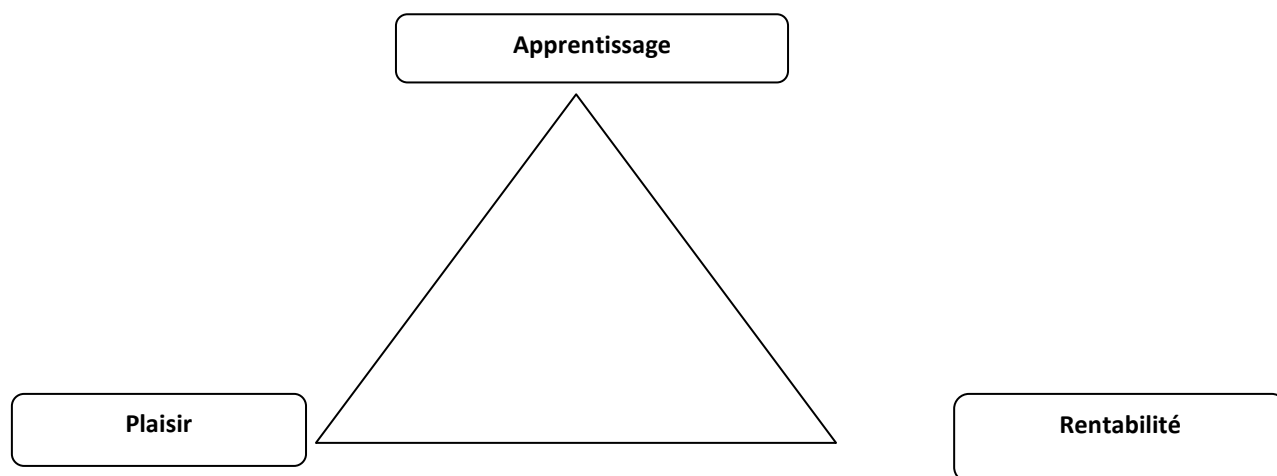
8. Actualité de la province

Règlement U12 – U10 5 contre 5 – U10 4et4 et U8

Si un nouveau règlement a été proposé et ce lors de la réunion du 14/12/2013 (PV n° 6 du 19/12/2013), c'est parce que l'ancien n'était plus respecté et que nous ne voulions pas rester dans l'anarchie.

En effet, il était permis d'effectuer qu'un seul changement pendant une période de 8 minutes et la plupart des coaches avaient décidé de passer outre cette réglementation.

Le Comité Provincial a pris conseil auprès d'experts du mini – basket afin d'élaborer un règlement mettant en avant l'ENFANT sur base des éléments suivants :



Nous pouvons comprendre que le fait de mélanger les 2 équipes afin de pouvoir offrir aux enfants une rencontre équilibrée était un grand changement au niveau des mentalités, c'est pourquoi, nous retirons cet aspect du règlement.

Pour ce qui est des autres points, nous espérons l'application :

Du temps de jeu : 8 périodes de 4 minutes

Participation au jeu :

Si le nombre de joueur le permet, on aligne 3 - 4 ou 5 nouveaux joueurs à chaque 1/8ième temps Un joueur devra participer obligatoirement à l'intégralité 3 1/8ième temps

La recherche de la victoire ne peut se faire au détriment du temps de jeu de l'enfant.
Chaque enfant doit être au maximum actif (rentabilité) afin qu'il puisse s'épanouir (plaisir).

Simplification administrative :

Nous avons cherché à vous faciliter la vie en vous permettant d'effectuer vos démarches administratives pour l'ensemble de vos rencontres.

Il vous est possible dès à présent de compléter la liste de vos joueurs pour vos 10 rencontres, le jour du match, il ne vous restera plus qu'à y inscrire le n° de vos joueurs.

En U8 :

Chaque équipe pourra pré – remplir le document ci – dessous.

[illegible]

Ce document en format excell peut être complété à l'avance (manuellement ou via le PC) par le coach – le délégué ou le secrétaire.

On peut y inscrire 12 joueurs et +, on pourra barrer les joueurs absents.

Le club visité transmettra les 2 documents par mail.

NOM DE L'ORGANISATION - COMPETITION 1 et 3			Province du Brabant wallon
1. IDENTIFICATION Association Coordonné par : _____ N° de la manifestation : _____ Date : _____			
Nom de l'élève et de l'enseignant : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ E-mail : _____ Adresse de l'enseignant : _____ Coordonnées de l'enseignant : _____		Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Téléphone : _____ E-mail : _____ Adresse de l'enseignant : _____ Coordonnées de l'enseignant : _____	
2. ORGANISATION Association de parents : _____ Association de professeurs : _____ Association de jeunes : _____ Association de bénévoles : _____			
3. LES 800 JEUX DE LA MATHÉMATIQUE Date : _____ Lieu : _____ Horaire : _____			
4. LES 800 JEUX DE LA MATHÉMATIQUE Date : _____ Lieu : _____ Horaire : _____			

Feuille de route : Equipe A

[illegible]

Feuille de route : Equipe B

En U10 4et4 :

Chaque équipe pourra pré – remplir le document ci – dessous.

[illegible]

Ce document en format excell peut être complété à l'avance (manuellement ou via le PC) par le coach – le délégué ou le secrétaire.

On peut y inscrire 12 joueurs et +, on pourra barrer les joueurs absents.

Sur la feuille de match, il ne restera qu'à indiquer le n° des joueurs :

Chaque équipe pourra pré – remplir le document ci – dessous.

Ce document en format excell peut être complété à l'avance (manuellement ou via le PC) par le coach – le délégué ou le secrétaire.

On peut y inscrire 12 joueurs et +, on pourra barrer les joueurs absents.

Sur la feuille de match, il ne restera qu'à indiquer les n° des joueurs :

[illegible]

N° de joueurs

Le club visité transmettra les 3 documents par mail.

[illegible]

Feuille de route : Equipe A

[illegible]

Feuille de route : Equipe B

Prochaines réunions : comité le 20/1/2014, administratif le 27/1/2014

O. MONSIEUR – A. DE LEENER